



EVERFI
3 chemin du Jubin - Bâtiment 1
69570 Dardilly



EXCO & ASSOCIES
42 avenue de la Grande-Armée
75017 Paris

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

Rapport des commissaires aux comptes **sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 septembre 2024

EVERFI
S.A.R.L. d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Capital de 40 000 euros – 511 535 882 RCS Lyon
Membre de la CRCC de Lyon-Rhône

Exco & Associés
S.A.S. de commissariat aux comptes
Capital de 106 000 euros – 519 767 735 RCS Paris
Membre de la CRCC de Paris

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

Société anonyme

RCS Nanterre 969 504 133

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2024

A l'assemblée générale de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, établis en milliers d'euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) N°537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS - POINTS CLES DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- **Evaluation des goodwills**

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et de ce fait à reconnaître des goodwills en consolidation. Dans les comptes consolidés clos au 30 septembre 2024, les goodwills comptabilisés sont significatifs (56.040 K€).

La note D – Goodwills de l'annexe aux comptes consolidés précise notamment que les goodwills représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises lors de la prise de contrôle. Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis et font l'objet de tests de dépréciation annuels au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, la direction s'assure, par le biais de tests de dépréciation réalisés au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie, que la valeur comptable de ces goodwills ne présente pas de risque de perte de valeur.

Des facteurs internes, tels que les décisions stratégiques prises ou des facteurs externes tels que l'évolution des environnements économiques, dans lesquels évoluent les activités identifiées, sont susceptibles d'affecter les rendements attendus.

Ces évolutions nécessitent une approche critique sur la pertinence des hypothèses retenues par la direction pour la détermination de ces valeurs ainsi que sur le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calculs. Nous avons considéré qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le groupe en fonction des normes en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et nous avons notamment apprécié :

- Le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport aux environnements économiques et financiers dans lesquels les activités testées opèrent ;
- La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les estimations opérationnelles de la direction ;
- La cohérence du taux d'actualisation retenu ;

- L'analyse de la sensibilité de la valeur des goodwill faite par la direction en fonction des variations des principales hypothèses retenues.

Nous avons, par ailleurs, apprécié le caractère approprié des informations présentées au titre des tests de perte de valeur des actifs incorporels dans l'annexe aux états financiers consolidés de la société.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion du conseil d'administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES

- **Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président du conseil d'administration. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

- **Désignation des Commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS par l'assemblée générale du 29 mars 2024 pour EVERFI ainsi que pour EXCO & ASSOCIES.

Au 30 Septembre 2024, EVERFI et EXCO & ASSOCIES étaient dans la première année de leur mission sans interruption. Les titres de la société étaient déjà admis aux négociations sur un marché réglementé lors de leurs prises de fonctions.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

- **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

- **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) N°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Everfi

A Dardilly, le 31 janvier 2025



Emmanuelle Vicente

Exco & Associés

A Paris, le 31 janvier 2025



François Verdier

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

ACTIF	Notes	30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et dépréciat.	Net	Net
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	1	58 998	2 849	56 149	56 309
Immobilisations corporelles	2	25 329	18 699	6 630	6 330
Actifs financiers	3	3 479	72	3 406	3 276
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		87 806	21 621	66 185	65 915
ACTIFS COURANTS					
Stocks et en cours	4	20 629	4 162	16 467	18 517
Clients et autres débiteurs	5	48 171	816	47 355	52 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	1 143		1 143	3 785
TOTAL ACTIFS COURANTS		69 944	4 978	64 966	75 257
TOTAL ACTIF		157 750	26 599	131 151	141 172



42, avenue de la Grande Armée
75017 Paris

Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91

Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris

1308

3.1 : BILAN CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

PASSIF	Notes	Avant répartition	
		30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital	7	22 000	22 000
Réserves consolidées		57 310	56 325
Résultat net - Part groupe		2 417	2 624
Capitaux propres - Part du Groupe		81 727	80 948
Participation ne donnant pas le contrôle			
Capitaux propres consolidés		81 727	80 948
Provisions pour risques et charges	9	3 196	2 811
PASSIFS NON COURANTS			
Passif d'Impôts différés	8	296	286
Emprunts auprès des établissements de crédit à plus d'un an	10	605	874
Passifs financiers long terme	10	3 034	2 111
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		3 935	3 271
PASSIFS COURANTS			
Emprunts auprès des établissements de crédit à moins d'un an	10	282	2 587
Passifs financiers court terme	10	2 037	2 546
Dettes fournisseurs et autres dettes	11	39 974	49 008
Dettes sur immobilisations	12		
TOTAL PASSIFS COURANTS		42 294	54 141
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		131 151	141 172

3.2 : COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2024	30/09/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 & 15	205 065	222 077
Autres produits de l'activité		-	-
Achats consommés		-128 695	-143 556
Charges de personnel		-33 056	-32 961
Charges externes		-36 130	-34 775
Impôts et taxes		-1 645	-1 457
Dotations aux amortissements et dépréciations		-7 878	-8 271
Reprise aux amortissements et provisions		4 675	3 806
Autres produits d'exploitation		1 349	1 375
Autres charges d'exploitation		-805	-925
Résultat opérationnel courant		2 880	5 312
Autres produits et charges opérationnels	16	-966	-2 463
Résultat opérationnel		1 914	2 849
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Coût de l'endettement financier brut		359	-109
Coût de l'endettement financier net		359	-109
Autres produits et charges financiers		163	-97
Charge d'impôt	8	-20	-19
Résultat net		2 417	2 624
• dont part revenant au Groupe		2 417	2 624
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		2 169 232	2 169 232
Résultat par action (€)		1,11	1,21
Résultat dilué par action (€)		1,11	1,21
RÉSULTAT NET		2 417	2 624
Ecart actuariels PIDR		-120	50
Autres éléments du résultat global			
RÉSULTAT GLOBAL		2 297	2 674
• dont part revenant au Groupe		2 297	2 674
• dont part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-

3.3 : TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (en Milliers d'€uros)

	Notes	30/09/2024	30/09/2023
Résultat net consolidé		2 417	2 624
Amortissements et dépréciations	17	3 618	4 819
Plus ou moins values de cession	16	-85	-7
Impôts différés	8	10	12
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	6	18 995	4 786
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		24 955	12 233
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1	-	-
Cessions d'immobilisations incorporelles	16	-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2	-2 256	-1 135
Cessions d'immobilisations corporelles	16	114	53
Acquisitions d'actifs financiers	3	-133	-133
Cessions d'actifs financiers	16	-	1
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions des filiales		-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		-2 275	-1 214
Dividendes versés		-1 518	-998
Variation des comptes courants		-20 105	-6 969
Nouveaux emprunts et passifs financiers	10	1 708	1 922
Remboursements d'emprunts et passifs financiers	10	-3 157	-3 614
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		-23 073	-9 659
VARIATION DE TRÉSORERIE	6	-393	1 360
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	6	1 523	163
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	6	1 130	1 523



 42, avenue de la Grande Armée

 75017 Paris

 Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91

 Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr

 Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris

 1308

3.4 : TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en Milliers d'euros)

	Notes	Capital	Réserves	Résultat	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 30/09/2022		22 000	55 251	1 888	134	79 273	-	79 273
Changements d'estimation		-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat		-	1 888	-1 888	-	-	-	-
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés		-	-998	-	-	-998	-	-998
Résultat de l'exercice		-	-	2 624	-	2 624	-	2 624
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-	-	-
• Ecart actuariels PIDR		-	-	-	50	50	-	50
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-
Au 30/09/2023		22 000	56 141	2 624	183	80 948	-	80 948
Changements d'estimation		-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat		-	2 624	-2 624	-	-	-	-
Opérations sur capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés		-	-1 518	-	-	-1 518	-	-1 518
Résultat de l'exercice		-	-	2 417	-	2 417	-	2 417
Résultats enregistrés directement en capitaux propres		-	-	-	-	-	-	-
• Ecart actuariels PIDR		-	-	-	-120	-120	-	-120
Variation de périmètre		-	-	-	-	-	-	-
Autres variations		-	-	-	-	-	-	-
Au 30/09/2024		22 000	57 247	2 417	63	81 727	-	81 727

3.5 : NOTE ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. Informations relatives à l'entreprise

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé au 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie.

Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, et sur la place de Luxembourg.

Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 30 septembre 2024 comprennent la société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

L'activité du Groupe consiste principalement dans la distribution de fournitures de bureau et de mobilier de bureau.

2. Base de préparation

Les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2024 sont établis en conformité avec les normes IFRS en vigueur dans l'Union Européenne.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS a décidé d'utiliser le modèle de compte de résultat par nature issu de la recommandation 2020.01 du 6 mars 2020 de l'ANC.

Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2023, à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants, adoptés dans l'Union européenne dont l'application est obligatoire pour cet exercice.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- Amendement IAS 1 – Information à fournir sur les méthodes comptables ;
- Amendement IAS 8 – Définition d'une estimation comptable ;
- Amendement d'IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 ;
- Amendement IAS 12 – Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée pour les comptes consolidés 2024 les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne mais non entrés en vigueur pour l'exercice considéré ou ceux adoptés par l'IASB mais pas par l'Union Européenne.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Amendement à IFRS 16 - Passif de location relatif à une cession-bail ;
- Amendements à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
- Amendement à IAS 7 et IFRS 7 - Accords de financement fournisseurs.

• Date d'arrêté des comptes

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 janvier 2025.

3. Méthodes comptables

A - CHOIX DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les sociétés dans lesquelles la participation directe ou indirecte du Groupe est inférieure à 20 %, ne sont pas retenues en consolidation, ainsi que celles dont la consolidation ne présenterait pas un caractère significatif à l'échelle des comptes consolidés, du fait de leur faible importance. Toutes les sociétés retenues sont intéressées directement ou indirectement à l'un des métiers du Groupe : imprimerie et arts graphiques, fourniture et équipements de bureau.

B - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés par la méthode d'intégration globale comprennent les comptes de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS et ceux des filiales significatives dont elle a le contrôle exclusif.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Il s'agit principalement des concessions, brevets, licences et des contrats clients acquis. Sont classés dans cette rubrique les marques et les logiciels à usage interne. Pour les logiciels, les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité.

Les anciennes parts de marché constatées dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été reclassées en goodwill (§. D) en tant qu'élément incorporel non identifiable par application des critères de reconnaissance de la norme IAS 38. Ils font l'objet de tests annuels de dépréciation selon la méthode des DCF (discounted cash-flows) pour la détermination des valeurs d'utilité au niveau des UGT (distribution, imprimerie et magasins) selon la norme IAS 36.

D - GOODWILLS

Les écarts de première consolidation représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres consolidés et la quote-part correspondante dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables des sociétés acquises à la date de prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3, ces écarts de première consolidation sont affectés en priorité aux actifs et aux passifs identifiables des sociétés concernées, et sont amortis sur la durée de vie restant à courir des immobilisations lorsqu'ils sont affectés à des immobilisations amortissables.

Par application de la norme IFRS 3, les goodwills sont inscrits dans le poste « immobilisations incorporelles ».

Conformément à la norme IFRS 3, les goodwills ne sont plus amortis. En contrepartie les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

IAS 36 « Dépréciation d'actifs », prescrit que ce test de dépréciation soit réalisé, soit au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle le goodwill a été affecté, soit au niveau de regroupement au sein d'un secteur d'activité ou du secteur géographique auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Le niveau d'analyse auquel FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux UGT.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT et leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché est appréciée au regard de transactions récentes ou de pratiques professionnelles.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs.

• Test de perte de valeur

La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux futurs, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux extrapolés sont ceux de la 5^{ème} année actualisée à l'infini, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution issues des tendances dégagées sur les exercices passés, les exercices en cours et le budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management.

L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe. Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

E - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur la durée d'utilité propre des immobilisations. Les durées d'utilité appliquées sont les suivantes :

- Construction 20 et 33 ans
- Matériel et outillage, matériel informatique..... de 3 à 10 ans
- Matériel informatique destiné à la location..... de 2 à 3 ans
- Matériel de transport de 3 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau..... de 5 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations..... de 3 à 10 ans

• Contrats de location - IFRS 16

Conformément à IFRS 16, comptabilisation de tous les contrats de location au bilan, avec constatation d'un actif (représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat) et d'une dette (au titre de l'obligation de paiement des loyers) ; à l'exception des contrats de location de courte durée (durée inférieure à 12 mois y compris périodes de renouvellement économiquement incitatives) et des contrats de faible valeur.

La durée de location retenue pour chaque contrat correspond à la durée raisonnablement certaine de location.

Celle-ci correspond à la durée non résiliable ajustée des éléments suivants :

- Les options de résiliation anticipée que le Preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer ;
- Les options de prolongation que le Preneur a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs sont amortis conformément à la durée retenue du contrat.

Pour les contrats de location immobilière, le cas échéant, la durée d'amortissement des agencements est alignée sur la durée retenue du contrat.

Le taux d'actualisation correspond au taux marginal d'emprunt déterminé sur la durée résiduelle des contrats pour l'ensemble du Groupe ; ce taux est défini en fonction de la durée du contrat afin de prendre en compte les profils de paiement. Le taux d'emprunt marginal est un taux par défaut, à utiliser uniquement si le taux d'intérêt implicite dans le contrat ne peut pas être facilement déterminé.

F - ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués au coût d'acquisition. A chaque clôture, la valeur de chaque participation est appréciée sur la base de critères économiques et financiers issus des dernières situations comptables et des perspectives de développement de ladite société. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est alors constituée.

G - STOCKS ET EN-COURS

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de marchandises sont valorisés au dernier prix d'achat, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks et qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO.

Le coût de revient des stocks de marchandises inclut l'ensemble des coûts constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues.

H - CRÉANCES DOUTEUSES

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. À chaque clôture, ces créances sont systématiquement l'objet d'une analyse au cas par cas en vue d'identifier spécifiquement les créances douteuses. Ces dernières sont l'objet d'une dépréciation à hauteur du risque d'irrecouvrable calculé sur le montant hors taxes. Par ailleurs, il est constitué une dépréciation en fonction de l'ancienneté des créances.

I - VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Elles sont enregistrées à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de clôture est inférieur au coût d'acquisition.

J - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité dont le Groupe acquiert le contrôle, les actifs et les passifs, ainsi que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Selon IFRS 3, lors de la prise de contrôle d'une entreprise, la différence entre la quote-part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Au moins une fois l'an, le Groupe met en œuvre des tests de perte de valeur au titre de ses actifs incorporels.

K - IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR FILIALES ÉTRANGÈRES

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés qui sont constatés au bilan et au compte de résultat sont calculés selon la méthode du report variable et résultent :

- des charges et produits pris en compte dans le résultat fiscal au cours d'exercices différents de ceux des comptes annuels ;
- des retraitements et éliminations propres à la consolidation ayant un impact sur le résultat ou les capitaux propres.

Un crédit d'impôt au titre des déficits fiscaux reportables est constaté lorsque la société concernée devient bénéficiaire ou s'il existe une très forte probabilité qu'elle se trouve dans une situation bénéficiaire au cours des exercices suivants.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS constate un impôt différé sur les écarts d'évaluation apparaissant lors de l'acquisition d'une entreprise par le Groupe.

L - AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à la norme IAS 19, les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les écarts résultants du changement d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en capitaux propres.

En dehors des indemnités de fin de carrière, il n'existe aucun autre engagement à provisionner au titre des avantages au personnel.

M - RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

L'activité du groupe est la vente de fournitures et mobilier de bureau, transport inclus, le chiffre d'affaires est reconnu au moment de la livraison et donc du transfert de propriété. Les contrats conclus avec les clients portent uniquement sur des conditions tarifaires et des taux de remises de fin d'année en

fonction des paliers de chiffre d'affaires annuels. Les prestations de services facturées sont accessoires au chiffre d'affaires (ex prestations de montage ou de stockage).

Le groupe peut avoir des contrats cadres d'une durée supérieure à un an notamment pour les marchés publics mais avec des conditions tarifaires révisables chaque année, il n'y a pas d'engagement sur des volumes ou des montants de facturation.

4. Sociétés consolidées

Sociétés intégrées globalement		% Intérêt		Méthode de conso	Secteurs d'activité	
Noms	Sièges	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2024	A	B
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Courbevoie 92400 N° SIREN 969 504 133	SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE			HOLDING	
FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS	Bruxelles 1050 BELGIQUE	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Courbevoie 92400 N° SIREN 955 510 029	100,00	100,00	IG	*	
FIDUCIAL OFFICE STORES	Courbevoie 92400 N° SIREN 358 501 633	100,00	100,00	IG		*
FOS ESPAGNE	Barcelone 08010 ESPAGNE	100,00	100,00	IG	*	
FOS LUXEMBOURG	Luxembourg L 1952 LUXEMBOURG	100,00	100,00	IG	*	

A : Distribution – **B** : Autres activités – **IG** : Intégration Globale

• A - Variations de périmètre

Au cours de l'exercice le périmètre n'a subi aucune modification.

• B - Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes annuels au 30 septembre.

Exco
& Associés
42, avenue de la Grande Armée
75017 Paris
Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris
1308

FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS

5. Notes complémentaires aux comptes consolidés

5-1 : Notes complémentaires aux comptes de bilan

Note 1 - Immobilisations incorporelles et Goodwills

Les mouvements des valeurs brutes et des dépréciations cumulées s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2024	Augment.	Dimin.	30/09/2024
Valeur brute				
Goodwill	58 573			58 573
Autres immobilisations incorporelles	426			426
VALEUR BRUTE	58 998	-	-	58 998
Amortissements et dépréciations				
Goodwill	2 373	160	-	2 532
Autres immobilisations incorporelles	317	0	-	317
Amortissements et dépréciations cumulés	2 690	160	-	2 849
VALEUR NETTE	56 309	-	-	56 149

Ventilation des Goodwills :

UGT (en Milliers d'€uros)	Valeur brute	Provision cumulée	Valeur nette 2024
Distribution	57 607	2 332	55 274
Autres Activités	966	200	766
TOTAL	58 573	2 532	56 040

Sont affectés en Goodwills :

- d'une part, les écarts d'acquisition existant sous l'ancien référentiel CRC 99-02 pour des valeurs nettes de 10,3 M€ (Distribution) et 0,5 M€ (Autres activités) ;
- d'autre part, les anciennes parts de marchés, concernant les branches distribution et autres activités, reclassées désormais en Goodwill pour un montant de 45,2 M€.

• Test de valeur des goodwills :

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwills, avec les performances économiques futures.

Nous n'avons identifié que deux secteurs d'activité au sens de la norme IFRS 8 :

- L'activité de distribution en B to B avec une activité de logistique et de livraison qui concerne Fiducial Bureautique et ses filiales. L'ensemble des décisions de gestion de cette UGT sont prises par un comité de direction unique commun à l'ensemble des pays.

- Les « autres activités » concernent la Holding et la société FOS Stores qui exploite des magasins de commerce de détail.

Les UGT (unités génératrices de trésorerie) correspondent aux deux secteurs d'activités du Groupe décrites ci-dessus avec notamment l'activité distribution de fournitures de bureau qui représente plus de 99 % du Chiffre d'affaires consolidé.

La méthodologie retenue pour apprécier la valeur d'utilité des actifs consiste en l'élaboration de prévisions de flux nets de trésorerie actualisés (méthode des DCF) reposant sur les principales hypothèses suivantes :

- Les tests sont réalisés début décembre de manière à pouvoir disposer des comptes de l'exercice sous revue, des budgets de l'exercice suivant et des premières tendances issues du nouvel exercice.
- La valeur retenue à la clôture au titre de la valeur recouvrable est la valeur d'utilité.

Le goodwill affecté à l'activité distribution représente 57,6 M€ en valeur brute et 55,3 M€ en valeur nette. Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :

- Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2025 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans ;
- Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,5% et d'un taux d'EBITDA de 4% ;
- Taux d'actualisation de 10%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (3%), d'une prime de risque marché actions (6%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs fait ressortir une valeur recouvrable de l'activité distribution de 118,9 M€ et n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2024, à l'exception du goodwill affecté sur notre activité au Luxembourg que nous avons déprécié de 160 K€.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT activité distribution de fournitures de bureau, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 4,1 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 14,8 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwills.

Le goodwill affecté aux autres activités représente 0,8 M€ en valeur nette. Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité sont les suivantes :

- Les cash-flows sont évalués à partir des budgets de l'exercice 2025 et des meilleures prévisions qu'il nous est possible de faire dans la conjoncture actuelle sur une période de 5 ans ;
- Prise en compte d'une valeur terminale avec extrapolation des flux de trésorerie au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 1,5% et d'un taux d'EBITDA de 5% ;
- Taux d'actualisation de 10%, qui a été déterminé à partir d'un taux de placement sans risque (3%), d'une prime de risque marché actions (6%) et d'une prime de risque spécifique au secteur (1%).

Sous ces hypothèses, l'actualisation des cash-flows futurs fait ressortir une valeur recouvrable de l'activité de 1,4 M€ et n'entraîne pas de dépréciation dans le compte de résultat au 30/09/2024.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Par ailleurs le Groupe a procédé à des tests de sensibilité, sur l'UGT de l'activité, par rapport aux hypothèses clefs de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux d'EBITDA/CA.

Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation génère une réduction de 3,8 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwill.

Une diminution de 15% de l'EBITDA génère une réduction de 13,8 % de la valeur d'entreprise et n'entraîne pas de dépréciation des goodwill.

Note 2 - Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en Milliers d'euros)	30/09/2023	Autres mouv.	Augment. et réeval.	Dimin.	30/09/2024
Valeur brute					
Terrains, constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	6 259	-	66	976	5 349
Autres immobilisations corporelles	5 604	-	482	497	5 589
Droits d'utilisations sur immos corporelles	13 104	-	3 246	1 958	14 391
Avances et acomptes sur immobilisations	8	-	-	-8	-0
VALEUR BRUTE	24 975	-	3 794	3 423	25 329
Amortissements et dépréciations					
Terrains, constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques	5 018	-	318	947	4 389
Autres immobilisations corporelles	5 168	-	299	508	4 959
Droits d'utilisations sur immos corporelles	8 459	-	2 851	1 958	9 352
Amortissements et dépréciations cumulés	18 645	-	3 468	3 413	18 699
VALEUR NETTE	6 330	-	-	-	6 630

• Contrat de crédit bail au 30/09/2024

(en Milliers d'euros)	Valeur Brute	Amort.	VNC
Autres immobilisations corporelles	1 159	276	883

Exco
& Associés
42, avenue de la Grande Armée
75017 Paris
Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris

FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS

1308

Note 3 - Actifs financiers non courants

(en Milliers d'€uros)	30/09/2023	Augment.	Dimin.	30/09/2024
Valeur brute				
Autres titres immobilisés	10	-	-	10
Dépôts et cautionnements	1 358	40	-	1 398
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	1 978	93	-	2 071
Autres Immobilisations financières	-	-	-	-
VALEUR BRUTE	3 346	133	-	3 479
Dépréciations				
Autres titres immobilisés	3	-	-	3
Dépôts et cautionnements	67	3	-	70
Prêts organismes collecteurs du 1 % logement	-	-	-	-
DEPRÉCIATIONS CUMULÉES	70	3	-	72
VALEUR NETTE	3 276	-	-	3 406

Note 4 - Stocks

L'évolution des valeurs brutes et des dépréciations est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2024	30/09/2023
Stocks de marchandises	20 447	22 336
Autres stocks (1)	182	195
VALEUR BRUTE	20 629	22 531
Dépréciations	4 162	4 013
VALEUR NETTE	16 467	18 517

(1) Il s'agit de stocks d'emballages pour FIDUCIAL BUREAUTIQUE.

Dépréciation des stocks :

Au 30/09/2023	4 013
Entrée de périmètre	
Dotations	4 185
Reprises	-4 036
Au 30/09/2024	4 162

Les provisions pour dépréciations de stocks au 30/09/2024 intègrent un montant de provision sur les produits COVID de 1 663 K€ contre 1 687 K€ au 30/09/2023. Cette provision tient compte des dates de péremption et de l'obsolescence des produits. Le solde des provisions est justifié par les mises au rebut, les écarts d'inventaire, les remplacements de produits et toute la démarque qui est enregistrée chaque année.

Note 5 - Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2024	30/09/2023	
Avances, acomptes et avoirs à recevoir	2 365	941	1 424
Créances clients brut	25 620	45 323	-19 703
Autres créances :			
• Créances sociales	178	86	92
• Créances fiscales	2 335	2 265	70
• Comptes courants	13 372	-	13 372
• Créances sur cessions d'immobilisations			-
• Débiteurs divers	1 627	3 447	-1 820
• Créance fiscale IS	5	4	1
• Charges constatées d'avance	2 670	2 119	550
SOUS TOTAL AUTRES CRÉANCES	20 187	7 922	12 265
TOTAL	48 171	54 185	-6 014

L'ensemble de ces postes ont une échéance à moins d'un an, exception faite des avances sur frais de déplacement consenties au personnel dont le montant est peu significatif et ne donne donc pas lieu à actualisation.

Au cours de l'exercice, le Groupe a mis en place un nouveau programme de cession de créances. Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 9, le Groupe a décomptabilisé les créances cédées assorties d'une assurance-crédit.

Le montant des créances cédées décomptabilisées au 30 septembre 2024 est de 15 166 K€. Ces cessions sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

Evolution des dépréciations :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2023	Dotations	Reprises	30/09/2024
Dépréciations sur clients et comptes rattachés	777	125	329	572
Dépréciations sur clients douteux	453	101	310	244
Provision autres débiteurs				
TOTAL	1 230	226	639	816

Les reprises de dépréciations des créances clients sont liées soit aux encaissements reçus, soit aux pertes définitives constatées sur ces créances.

 **Exco**
& Associés
42, avenue de la Grande Armée
75017 Paris

Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91

Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris

1308


FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS

Echéancier des créances clients :

(en Milliers d'euros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Créances clients brutes	24 601	272	35	17	187	25 111
Créances clients douteux	20	1	16	-	473	509
Créances clients provisions	163	35	121	72	180	572
Créances clients douteux provisions	244				-	244

Note 6 - Variation du BFR et de la trésorerie

6.1 Variation du BFR :

(en Milliers d'euros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2024	30/09/2023	
Stocks	20 629	22 531	-1 902
Avances et acomptes	644	941	-297
Créances clients brut	27 340	45 323	- 17 982
Autres créances	6 815	7 922	-1 107
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 428	76 716	-21 288
Dettes fournisseurs	27 928	31 331	-3 403
Dettes fiscales et sociales	7 757	7 733	24
Autres dettes hors compte courant	4 289	3 211	1 086
TOTAL PASSIF CIRCULANT	39 974	42 275	-2 293
VARIATION DU BFR	15 454	34 440	-18 995

Au cours de l'exercice, le Groupe a mis en place un nouveau programme de cession de créances. Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 9, le Groupe a décomptabilisé les créances cédées assorties d'une assurance-crédit.

Le montant des créances cédées décomptabilisées au 30 septembre 2024 est de 15 166 K€. Ces cessions sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

6.2 Trésorerie et équivalent de trésorerie :

	30/09/2024	30/09/2023	Variation
Placements de trésorerie	-	-	-
Disponibilités	1 143	3 785	-2 642
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 143	3 785	-2 642
Concours bancaires	-13	-2 262	2 249
TOTAL PASSIF CIRCULANT	-13	-2 262	2 249
TRESORERIE NETTE	1 130	1 523	-393

Au 30/09/2024, nous détenons un compte bancaire en dollars dont la contrevaletur en euros au bilan a été évaluée au taux de clôture à 217 K€. L'écart de conversion au 30/09/2024 est comptabilisé en résultat financier.

Note 7 - Information sur le capital

Au 30 septembre 2024, le capital social s'élève à 22 000 000 €. Il est divisé en 2 169 232 actions de même catégorie, entièrement libérées, émises au pair.

Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice.

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS ne détient et n'a détenu aucune action d'autocontrôle au cours de l'exercice.

Note 8 - Intégration fiscale et impôts différés

La société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS bénéficie du régime d'intégration dans le cadre de son périmètre français.

Cette convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt ou le cas échéant l'économie d'impôt (déficits fiscaux reportables, ...) résultant de ce régime incombe à la société tête de Groupe d'intégration.

Aucun impôt (exigible ou différé) ne figure donc dans les états financiers au 30/09/2024 au titre du périmètre français.

Les impôts différés s'appliquant aux filiales étrangères concernent uniquement le retraitement des fonds de commerce.

Les impôts différés du Groupe (France et étranger) correspondent à :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2024	30/09/2023
Retraitement crédit-bail	2	1
Retraitement dépréciations fonds de commerce	-298	-287
Autres retraitements		
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-296	-286
Actifs d'impôts différés	-0	0
Passifs d'impôts différés	-296	-286
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-296	-286

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

La base d'impôts différés sur les filiales intégrées est :

Base impôts différés sociétés françaises en K€	30/09/2024	30/09/2023
Différences temporaires fiscalités locales :	-	-
• Organic	208	234
• Participation des salariés	-	-
• Provisions congés payés	-	-
Provisions pour départ à la retraite	-1 376	-1 229
Provisions pour réparations	-	-
Retraitement IFRS 16	-696	-643
Retraitement provisions fonds de commerce	-14	-14
Autres retraitements		-
TOTAL BASE IMPÔTS DIFFÉRÉS	-1 878	-1652

• Charge d'impôt

	30/09/2024	30/09/2023
Impôts exigibles	10	8
Impôts différés	10	12
TOTAL	20	19

Variation des impôts différés

	30/09/2024	Variation	30/09/2023
Actifs d'impôts différés	-0	0	0
Passifs d'impôts différés	-296	10	-286
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	-296	10	-286
Variation		10	
Incidence Résultat		10	
Variation		10	

Note 9 - Provisions pour risques et charges

(en Milliers d'€uros)	30/09/2023	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2024
				Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges et risques	1 403		450	183		1 670
Provisions avantages au personnel - IFC	1 408	120	27	30	0	1 526
Provisions pour autres charges	-					-
TOTAL	2 811	120	478	213	0	3 196

Les provisions pour risques et charges couvrent des risques sociaux liés notamment à des procédures individuelles ou collectives engagées.

• Avantages au personnel

En outre, les provisions relatives aux indemnités de fin de carrière ont été évaluées et comptabilisées conformément à la norme IAS 19 pour un montant de 1,4 M€.

Hypothèses retenues pour le calcul des Indemnités de Fin de Carrière :

- Taux de rotation :
 - Très faible si < à 5%
 - Faible entre 5 et 10%
 - Moyen entre 10 et 15%
 - Fort si + 15%
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Augmentation des salaires : 2% constant

 **Exco**
 & Associés
 42, avenue de la Grande Armée
 75017 Paris
 Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
 Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
 Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris
 1308

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de Charges sociales : Entre 25 % et 37% selon la CSP
- Taux d'actualisation Iboxx Euro Corporates AA 10+ : 3.31 %
- Base : départ volontaire
- Table de mortalité par génération de 2005 (TGH05 et TGF05) distinguant les hommes et les femmes .
- Les conventions collectives :
 - Papeterie, librairie, fournitures de bureau, bureautique et informatique.
 - Imprimerie de labeur et industries graphiques.

(en Milliers d'€uros)	30/09/2023	Écarts actuariels	Dotations	Reprises		30/09/2024
				Utilisées	Non utilisées	
Médailles du travail	179		0	-30		149
Provisions pour IFC	1 229	120	27		-0	1 376
TOTAL	1 408	120	27	-30	-0	1 526

Note 10 - Passifs financiers

	2023	Souscrip. Exercice	Remb. exercice	Autres var. de trésor.	Var. hors trésorerie	2024
Emprunts auprès des établissements de crédit						
Emprunts auprès des établissements de crédit et crédit bail	1 199	-	-325	-	-	874
Concours bancaires courants	2 262			-2 249		13
Passif financiers						
Passif sur contrat (IFRS 16)	4 657	1 708	-2 832	-	1 538	5 071
Dettes financières diverses	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 118	1 708	-3 157	-2 249	1 538	5 958

 **Exco**
 & Associés
 42, avenue de la Grande Armée
 75017 Paris
 Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
 Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
 Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris
 1308


FIDUCIAL
 OFFICE SOLUTIONS

• Analyse par échéance

Les échéances des passifs financiers sont les suivantes :

(en Milliers d'€uros)	Montant	Échéances		
		1 an	Entre 1 an et 5 ans	Au-delà de 5 ans
2024				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	874	269	605	-
Concours bancaires courants	13	13	-	-
Passif financiers				
Passif sur contrat (IFRS 16)	5 071	2 037	3 034	-
Dettes financières diverses			-	-
TOTAL	5 958	2 319	3 639	-
2023				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 199	325	874	-
Concours bancaires courants	2 262	2 262	-	-
Passif financiers				
Passif sur contrat (IFRS 16)	4 657	2 546	2 111	-
Dettes financières diverses	-	-		
TOTAL	8 118	5 133	2 985	-

• Analyse par devises

(en Milliers d'€uros)	Total	Devises	
		Euros	Autres devises
2024			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	874	269	-
Concours bancaires courants	13	13	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	5 071	5 071	-
Dettes financières diverses	-	-	-
TOTAL	5 958	5 958	-
2023			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établissements de crédit et crédit bail	1 199	1 199	-
Concours bancaires courants	2 262	2 262	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	4 657	4 657	-
Dettes financières diverses	-	-	-
TOTAL	8 118	8 118	-

• Analyse par taux

(en Milliers d'€uros)	Total	Taux	
		Fixe	Variable Swapé
2024			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	874	874	-
Concours bancaires courants	13	13	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	5 071	5 071	-
Dettes financières diverses	-	-	-
TOTAL	5 958	5 958	-
2023			
Emprunts auprès des établissements de crédit			
Emprunts auprès des établis. de crédit et crédit bail	1 199	1 199	-
Concours bancaires courants	2 262	2 262	-
Passif financiers			
Passif sur contrat (IFRS 16)	4 657	4 657	-
Dettes financières diverses	-	-	-
TOTAL	8 118	8 118	-

• Crédit bail financier

Nombre de contrats	VNC	Montant CRD (*)	Redevances		
			A moins d'un an	Entre 1 an et 5 ans	A plus de 5 ans
1	883	874	269	605	-

* CRD = Capital Restant Dû

Les redevances sont calculées sur la base du taux en vigueur au 30/09/2024.

Note 11 - Dettes fournisseurs et autres dettes

(en Milliers d'€uros)	Valeurs brutes au		Variation
	30/09/2024	30/09/2023	
Dettes fournisseurs	27 928	31 331	-3 403
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sociales	4 273	4 293	-20
Dettes fiscales	3 484	3 440	44
Autres dettes	4 289	9 944	-5 655
TOTAL	39 974	49 008	-9 034

Les autres dettes correspondent principalement aux soldes créditeurs clients, aux remises, rabais, ristournes à établir, aux autres créditeurs et comptes courants.

Echéancier des dettes fournisseurs

(en Milliers d'€uros)	Non échus	Moins de 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
Dettes fournisseurs	26 116	1 224	193	-98	494	27 928

Note 12 - Dettes sur immobilisations

Néant.

Note 13 - Détail des actifs et passifs par catégorie

Les actifs et passifs financiers par catégorie au 30 septembre 2024 se détaillent comme suit :

(en Milliers d'€uros)	Au 30/09/2024 valeur au bilan	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS9 sur les instruments financiers			Juste valeur	Actifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
		Prêts et créances au coûts amortis	Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Actifs financiers à la juste valeur par le biais des capitaux propres		
Autres titres immobilisés	7		7	-	7	-
Prêts versés 1% logement	2 071	2 071	-	-	2 071	-
Dépôts et cautionnement	1 328	1 328	-	-	1 328	-
Autres immobilisations Financières	-	-	-	-	-	-
ACTIFS NON COURANTS NETS	3 406	3 400	7	-	3 406	-
Avances, acomptes et avoirs à recevoir	2 365	2 365	-	-	2 365	-
Clients	24 803	24 803	-	-	24 803	-
Créances diverses	20 187	17 517	-	-	17 517	2 670
Trésorerie	1 143	-	1 143	-	1 143	-
ACTIFS COURANTS NETS	48 498	44 685	1 143	-	45 828	2 670

(en Milliers d'euros)	Au 30/09/2024 valeur au bilan	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers			Juste valeur	Passifs exclus du champ d'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers
		Passifs financiers au coût amorti	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Passifs financiers à la juste valeur par le biais des capitaux propres		
Emprunts auprès des étab. de crédit à plus d'un an	605	605	-	-	605	-
Passifs financiers long terme	3 034	3 034	-	-	3 034	-
PASSIFS NON COURANTS	3 639	3 639	-	-	3 639	-
Emprunts auprès des étab. de crédit à moins d'un an	282	269	13	-	282	-
Passifs financiers court terme	2 037	2 037	-	-	2 037	-
Fournisseurs	27 928	27 928	-	-	27 928	-
Autres dettes courantes	7 757	4 273	-	-	4 273	3 484
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-	-	-
Autres dettes	4 289	4 289	-	-	4 289	-
PASSIFS COURANTS	42 294	38 796	13	-	38 810	3 484

Ventilation des actifs et passifs financiers à la juste valeur :

Le tableau ci-après présente les instruments financiers à la juste valeur répartis par niveau :

- **Niveau 1** : instruments financiers cotés sur un marché actif ;
- **Niveau 2** : instruments financiers dont la juste valeur est évaluée par des comparaisons avec des transactions de marchés observables sur des instruments similaires ou basée sur une méthode d'évaluation dont les variables incluent seulement des données de marchés observables ;
- **Niveau 3** : instruments financiers dont la juste valeur est déterminée intégralement ou en partie à l'aide d'une méthode d'évaluation basée sur une estimation non fondée sur des prix de transactions de marché sur des instruments similaires.

(en Milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Autres titres immobilisés	-	7	-	7
Equivalent de trésorerie	-	1 143	-	1 143
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	-	1 150	-	1 150
Emprunts auprès des étab de crédit	-	13	-	13
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-	13	-	13

5-2 : Notes complémentaires au compte de résultat

Note 14 - Analyse du Chiffre d'Affaires

Par type de revenus, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2024	30/09/2023
Ventes nettes de produits	197 371	214 663
Ventes nettes de services	7 695	7 413
TOTAL	205 065	222 077

Note 15 - Données sectorielles par secteur d'activité

Nous n'avons identifié que deux secteurs d'activité au sens de la norme IFRS 8 :

- L'activité de distribution en B to B avec une activité de logistique et de livraison qui concerne Fiducial Bureautique et ses filiales. L'ensemble des décisions de gestion de cette UGT sont prises par un comité de direction unique commun à l'ensemble des pays ;
- Les « autres activités » concernent la Holding et la société FOS Stores qui exploite des magasins de commerce de détail.

Conformément aux critères d'identification de la norme IFRS 8, FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS présente une information selon 2 secteurs d'activité.

Secteurs d'activité (en Milliers d'€uros)	30/09/2024			30/09/2023		
	Distribution	Autres activités	Total Consolidé	Distribution	Autres activités	Total Consolidé
Chiffre d'affaires externe	203 733	1 332	205 065	220 547	1 529	222 077
Ventes intersectorielles	6 274	709	6 983	7 210	362	7 572
Résultat opérationnel courant	3 271	-391	2 880	5 932	-620	5 312
Coût de l'endettement financier net	-135	494	359	-155	46	-109
Autres charges et produits opérationnels	-980	13	-966	-2 453	-10	-2 463
Total Actif	114 240	16 911	131 151	138 946	2 226	141 172
Total Passif (hors capitaux propres)	47 358	2 067	49 424	52 143	7 536	60 224
Charges d'amortissements	3 206	262	3 468	3 537	249	3 786
Autres charges calculées nettes (provisions)	253	12	265	-696	16	-680
Investissements de l'exercice	2 001	387	2 389	1 151	118	1 269

Exco
& Associés
42, avenue de la Grande Armée
75017 Paris
Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris
1308

FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS

• Analyse par pays

Chiffre d'Affaires (en Milliers d'€uros)	30/09/2024		30/09/2023	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
France	189 481	92,4%	204 756	92,2%
Europe	15 584	7,6%	17 321	7,8%
TOTAL	205 065	100,0%	222 077	100,0%

Actifs non courants (en Milliers d'€uros)	30/09/2024		30/09/2023	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Immobilisation incorporelles	56 149	84,8%	56 309	85,4%
Immobilisation corporelles	6 630	10,0%	6 330	9,6%
Actifs financiers	3 406	5,1%	3 276	5,0%
TOTAL	66 185	100,0%	65 915	100,0%
France	60 819	91,9%	60 821	92,3%
Europe	5 367	8,1%	5 094	7,7%
TOTAL	66 185	100,0%	65 915	100,0%

Investissements (en Milliers d'€uros)	30/09/2024		30/09/2023	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Immobilisation incorporelles	-	-	-	-
Immobilisation corporelles	2 256	94,4%	1 135	89,5%
Actifs financiers	133	5,6%	133	10,5%
TOTAL	2 389	100,0%	1 269	100,0%
France	2 188	91,6%	1 178	92,9%
Europe	201	8,4%	91	7,1%
TOTAL	2 389	100,0%	1 269	100,0%

 **Exco**
 & Associés
 42, avenue de la Grande Armée
 75017 Paris
 Tel. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
 Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
 Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris

1308


FIDUCIAL
 OFFICE SOLUTIONS

Note 16 - Autres produits et charges opérationnels

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en Milliers d'€uros)	30/09/2024	30/09/2023
Autres produits opérationnels non courants	20	86
Produits cessions immobilisations	114	55
Reprises de provisions pour risques et charges	224	257
AUTRES PRODUITS	358	398
Autres charges opérationnelles non courantes	658	2 205
VNC immobilisations cédées	29	48
Dotations aux provisions pour risques et charges	637	609
AUTRES CHARGES	1 324	2 861
Autres produits et charges opérationnels	-966	-2 463

Les autres produits et charges opérationnelles non courants correspondent principalement aux éléments suivants :

- Indemnités de départ de salariés : 651 K€

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges correspondent principalement aux éléments suivants (cf note 9) :

- Reprises de provisions pour litiges salariés : 183 K€
- Dotation aux provisions pour litiges salariés : 413 K€
- Dépréciation du goodwill du Luxembourg : 160 K€

Note 17 - Amortissements et dépréciations

	Notes	30/09/2024	30/09/2023
Dotations aux amortissements et dépréciations			
- Amortissements des immobilisations	2	3 468	3 786
- Dépréciations sur immobilisations		162	162
- Dépréciations sur actifs circulants	4 & 5	4 410	4 486
- Provisions pour risque et charges	9	478	449
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		8 518	8 882
Reprises sur amortissements et dépréciations			
- Reprises d'amort.et dépréciations	4 & 5	4 675	3 806
- Reprises de dépréciations financières			
- Reprises d'amort. et dépréciations non courants	16	224	257
TOTAL REPRISES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		4 900	4 063
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS		3 618	4 819

5-3 : Autres notes

5.3.1 - Transactions avec les parties liées et rémunération des principaux dirigeants

A - Transactions avec les parties liées

Nature des transactions (en Milliers d'€uros)	Montant au 30/09/2024		Montant au 30/09/2023	
	Éch.	Parties liées	Éch.	Parties liées
Actifs courants				
Créances clients	< 1an	1 782	< 1an	1 501
Créances diverses dont Compte courant	< 1an	13 372	< 1an	-
Passifs courants				
Dettes fournisseurs	< 1an	3 217	< 1an	3 927
Dettes diverses dont Compte courant	< 1an	-		6 733
Au compte de résultat				
Chiffre d'Affaires - Vente de marchandises		6 842		7 853
Charges externes - Loyers, redevance, location matériel		11 659		10 422
Charges financières		-		-
Produits de trésorerie		1 352		440

B - Rémunération des principaux dirigeants

Les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération au titre des fonctions exercées auprès des sociétés du Groupe.

Les rémunérations brutes versées aux membres du Comité de direction au titre de l'exercice 2023/2024 prises en charge par le Groupe FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, s'élèvent à 584,8 K€.

5.3.2 - Effectifs par catégorie et par activité

Par catégorie	30/09/2024	30/09/2023
Cadres	175	174
Agents de maîtrise	66	77
Employés et ouvriers	419	407
TOTAL	660	658

Par secteur d'activité	30/09/2024	30/09/2023
Distribution	648	648
Autres activités	12	10
TOTAL	660	658

5.3.3 - Engagements hors bilan

En Milliers d'€uros	Engagements donnés			Dont créances avec entreprises liées	Engagements reçus			Dont créances avec entreprises liées
	Avals, cautions	Autres	Total		Avals, cautions	Autres	Total	
2024								
A 1 an	100	-	100	-	100	-	100	-
Entre 1 an et 5 ans		3 527	3 527	3 527	-	-	-	-
Au delà de 5 ans	52	33 272	33 324	33 324	-	3 140	3 140	3 140
2023								
A 1 an	100		100	-	100	-	100	-
Entre 1 an et 5 ans		10 104	10 104	10 104	-	310	310	310
Au delà de 5 ans	52	26 695	26 747	26 747	-	2 830	2 830	2 830

Les autres engagements hors bilan correspondent à des avoirs commerciaux consentis par des sociétés liées au profit des sociétés du groupe ainsi qu'à des abandons de créances consentis par des sociétés du groupe au profit de sociétés liées, assortis de clauses de retour à meilleure fortune, sans calendrier ni quantum de remboursement prédéterminés.

• Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

5.3.4 - Honoraires des Commissaires aux comptes

(en Milliers d'euros)	Cabinet Escoffier	Cabinet Borel & Associés	Exco	Everfi	Olivier De Bonhomme	TOTAL
Honoraires relatifs aux missions légales de certification	52,7	49,0	40,0	40,0	11,5	193,2
Honoraires relatifs aux autres services						-
TOTAL	52,7	49,0	40,0	40,0	11,5	193,2

5.3.5 - Engagements donnés aux établissements de crédit au 30 septembre 2024

Néant.

5.3.6 - Facteurs de risques financiers

L'analyse des risques financiers est développée au paragraphe 13 « Gestion des risques » du rapport d'activité.

5.3.7 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

Exco
& Associés
42, avenue de la Grande Armée
75017 Paris
Tél. 33 (0)1 58 05 22 90 - Fax 33 (0)1 58 05 22 91
Société par Actions Simplifiée - RCS 519 767 735 Paris - www.exco.fr
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la CRCC de Paris


FIDUCIAL
OFFICE SOLUTIONS